

CODE DE BONNE CONDUITE DU CLUB DE CANOE-KAYAK VIKING

Ce Code de bonne conduite s'applique à tous les membres du Club de canoë-kayak Viking (incluant les membres généraux, les membres associés, de même que les membres du Conseil d'administration, les entraîneurs et les bénévoles) lorsqu'ils ou elles participent aux programmes du Club, à ses activités, à des événements reliés au Club ou à des compétitions.

Toutes les activités du Club doivent se tenir dans une atmosphère de respect mutuel et de courtoisie.

DE FACON GÉNÉRALE...

Les membres du Club de canoë-kayak Viking, ainsi que les membres d'autres clubs, les officiels et les spectateurs doivent:

- être traités avec dignité et respect
- être libres de toute forme de harcèlement que ce soit physique ou verbal.

Les membres doivent :

- être responsables de leurs actions ;
- suivre les rèales du Club :
- offrir coopération et respect aux entraîneurs ;
- s'abstenir et décourager de façon proactive tout acte de harcèlement*, intimidation** ou violence*** tels que définis ci-dessous, et les rapporter ;
- respecter les décisions du Conseil d'administration du Club, incluant les directives publiées du Club
- éviter les jeux violents, ne pas lancer d'objets et ne pas chahuter sur le quai ;
- communiquer poliment et ne pas utiliser de grossièreté, vulgarité ou de propos menaçants, harcelant ou insultant;
- se tourner vers le personnel du Club au besoin, afin de résoudre les différends ;
- maintenir un environnement sûr et propre :
- traiter avec respect la propriété du Club et de toute autre personne ;
- respecter et obéir aux décisions concernant la participation aux régates et la sélection des équipages par les entraîneurs ;
- respecter les limites d'âge pour la consommation d'alcool, de tabac et autres substances, ne pas posséder ni faire usage de droques illégales et ne pas conduire (sur l'eau ou sur terre) de façon dangereuse lors d'activités du Club;
- lire et comprendre les politiques du Club.

Toute conduite ne respectant pas le code ci-dessus porte préjudice au Club, et peut mener à la suspension ou la terminaison de l'adhésion au Club et des privilèges s'y attachant.

Règle des 24 heures : lorsqu'un conflit éclate lors d'un entraînement ou d'une régate, il est recommandé de s'en éloigner si cela est possible de façon sécuritaire. Le Club de canoë-kayak Viking a adopté la "Règle des 24 heures" pour régler les plaintes contre le Club ou un de ses membres ou entraîneurs. Cette approche accorde un délai de 24 heures pour calmer les esprits à la suite d'un incident. Après ce délai, on recommande aux personnes impliquées de se parler directement (en personne, si possible), en faisant appel à une tierce partie si cela peut aider à résoudre le différend.



Déclaration d'acceptation et d'adhésion au Code de bonne conduite du Club de canoë-kayak Viking

Je déclare avoir lu et avoir compris le Code de bonne conduite du Club de canoë-kayak Viking, et je m'engage à le respecter lorsque je suis sur les terrains du Club, que je participe à un programme du Club ou que je représente le Club à tout événement, en toute capacité (participant, personnel, membre ou bénévole).

En cas d'infraction au Code de bonne conduite du Club de canoë-kayak Viking et à la demande du Conseil d'administration du Club, je reconnais mon obligation immédiate de me retirer ou de retirer mon enfant des terrains du Club, de ses programmes ou d'un événement du Club.

Je m'engage à obéir à toute décision du Conseil d'administration du Club au cours de la saison d'été, et je comprends que je pourrais faire appel de cette décision après le 1er septembre de la même année.

Nom au complet du participant (en majuscules)	
Signature du participant (s'il est âgé de plus de	18 ans) ou du parent / tuteur légal

*Harcèlement : le harcèlement crée un environnement de sport ou de travail hostile et intimidant qui peut nuire à la performance. Le harcèlement comprend toute conduite, gestes ou commentaires insultants, intimidants,

humiliants, blessants, malicieux, dégradants ou dérangeants à l'égard d'un particulier ou d'un groupe de personnes.

- **Intimidation ("Bullying"): L'intimidation peut se produire entre personnes de tout âge. C'est un comportement répétitif, persistant et agressif dirigé vers un individu ou groupe d'individus. L'intimidation peut provoquer la peur, la détresse, l'isolation et / ou des blessures physiques ou émotionnelles, et peut porter préjudice à l'estime personnelle d'une personne ou à sa réputation. L'intimidation se produit dans un contexte ou il existe une réalité ou une perception de déséquilibre de pouvoir.
- ***Violence : la violence ne sera pas tolérée, quelque soit sa forme : intimidation verbale ou physique, agression, etc.

15 novembre 2020



CODE OF CONDUCT OF THE VIKING CANOE & KAYAK CLUB

This Code of Conduct applies to all members of the Viking Canoe & Kayak Club (including general members, associate members, and Board members, coaches, and volunteers) when participating in VCKC programs, activities, or Club-related events as well as competitions.

All Club activities will be conducted within an environment of mutual respect and courtesy.

IN GENERAL....

Members of the VCKC and other Clubs, officials and spectators should:

- be treated with dignity and respect
- have freedom from physical and verbal harassment

Members must:

- be responsible for their own actions
- follow Club rules
- be co-operative with and respect the coaching staff
- Refrain from and actively discourage and report any acts of harassment*, bullying** or violence*** as defined below
- respect the decisions of the Board of Directors, including those in the posted Club Policies
- refrain from rough play, throwing objects, and horseplay on the dock
- communicate courteously and avoid using any profane, vulgar, threatening, harassing or insulting expressions
- seek the assistance of staff, if needed, to resolve disagreements
- maintain a clean and safe environment
- show proper care and respect for Club property and the property of others
- respect and abide by decisions regarding regatta entries and the crews for team boats made by the coaching staff
- not drink or smoke under-age, possess or use illegal drugs, or drive in a manner that could endanger other members (on water or on land) while engaged in Club activities
- read and understand all Club policies

Conduct contrary to the code above is "injurious to the Club" and can lead to suspension or termination of membership privileges.

Twenty Four (24) Hour Rule: Conflicts should not be dealt with during training sessions or at regattas. It is recommended that parties walk away from the conflict if safe to do so. The VCKC endorses the "24 hour rule" when launching a complaint against the Club or any of its members or coaching staff. This involves waiting a "cooling off" period of 24 hours following the "incident". After 24 hours, it is recommended that the member(s) speaks directly (preferably in person) to the party(ies) involved with the conflict. A third party may be brought in, if necessary, to try to resolve the issue.



Declaration of Commitment to CCKV Code of Conduct

I have read and understand the CCKV of Conduct and agree to adhere to it while on CCKV property, while participating in any CCKV program or as part of the CCKV at any event in any capacity (program participant, staff, member or volunteer).

If an infraction of the CCKV Code of Conduct occurs, I understand that if requested to do so by the CCKV Board of Directors, I must remove myself or my child from the CCKV property, program, or event as soon as possible. I agree to abide by the decision of the CCKV Board of Directors for the duration of the summer, but I understand that I may appeal the decision after September 1st of the current year.

Full Name of Program Participant (please print)	

- *Harassment creates a hostile or intimidating environment which can negatively affect performance. Harassment includes conduct, gestures or comments which are insulting, hurtful, intimidating, humiliating, malicious, degrading or otherwise offensive to an individual.
- ****Bullying** can occur between people of any age and is a form of repeated, persistent, and aggressive behaviour directed at an individual or individuals which can cause feelings of fear, distress, isolation, and / or harm to another person's body, feelings, self-esteem, or reputation. Bullying occurs in a context where there is a real or perceived power imbalance.
- ***Violence in any form will not be tolerated: verbal and physical intimidation or assault, etc.